

APPRENTISSAGE

FORMATION CONTINUE



CAP AGRICOLE MÉTIERS de l'AGRICULTURE

Arrêté de création du 10 juin 2015

QUELS MÉTIERS ?

- ◆ Ouvrier / Ouvrière agricole polyvalent
- ◆ Ouvrier / Ouvrière agricole de grandes cultures, polyculture élevage
- ◆ Ouvrier / Ouvrière agricole ou d'élevage en production porcine
- ◆ Ouvrier / Ouvrière agricole ou d'élevage en production caprine, ovine
- ◆ Ouvrier / Ouvrière agricole ou d'élevage en production bovine, laitière

FICHE RNCP 38855

NIVEAU 3

Délivré par le Ministère de
l'Agriculture et de la
Souveraineté Alimentaire

POURSUITE D'ÉTUDES

- ◆ BP REA : Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole
- ◆ Bac Pro CGEA : Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole

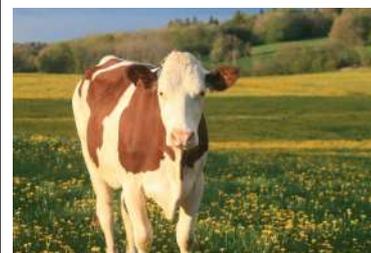
INSCRIPTION

& ADMISSION :

SUR DOSSIER ET
ENTRETIEN INDIVIDUEL
PERMETTANT
D'ÉVALUER
LA MOTIVATION
ET LE PROJET
PROFESSIONNEL

PUBLIC CONCERNÉ & CONDITIONS D'ADMISSION

APPRENTISSAGE	FORMATION CONTINUE
Candidats de 16 à 29 ans révolus* ayant signé un contrat d'apprentissage avec un employeur du secteur professionnel. Candidats ayant terminé la classe de 3 ^{ème} et atteignant l'âge de 15 ans avant le 31 décembre. <i>*Limite d'âge non applicable dans certains cas (art. L6222-2 du Code du travail)</i>	Candidats engagés dans la vie professionnelle ou demandeurs d'emploi.



ORGANISATION de la FORMATION

APPRENTISSAGE	FORMATION CONTINUE
Formation de septembre à mai avec des alternances entre le centre de formation et l'entreprise.	
Durée : 2 ans en présentiel <u>Par année</u> 12 semaines au centre (400h), 40 semaines en entreprise dont 5 semaines de congés payés.	Durée : 1 an en présentiel <u>Centre de formation</u> : 24 semaines (800 h) <u>Entreprise</u> : 12 semaines (420 h)
Rémunération assurée par l'employeur, comprise entre 27% et 100% du SMIC selon l'âge et l'année de formation de l'apprenant.	Rémunération : selon la situation du candidat, le coût de formation peut être pris en charge en partie ou en totalité par la Région (AIQ), France Travail, Transition Pro, le CPF, ou les organismes concernés en fonction de la réglementation et des dispositifs en vigueur.

POSSIBILITÉ DE
RESTAURATION ET
D'HÉBERGEMENT
SUR DEMANDE

RÉSULTATS





OBJECTIFS

- ◆ Assurer les activités liées à la conduite d'un ou plusieurs élevages (alimentation, suivi de la reproduction et de l'état sanitaire, traite, ...),
- ◆ Assurer les activités liées à la conduite de productions végétales en vue de l'alimentation du bétail,
- ◆ Utiliser les différents équipements nécessaires aux travaux de culture et de récolte des céréales et fourrages,
- ◆ Assurer les activités liées à la conduite d'une ou plusieurs productions végétales (pratiques et techniques culturales, réglage des différents matériels et équipements nécessaires au travail du sol, suivi des productions végétales et récolte).

Cette formation répond aux nouvelles exigences du secteur en matière de sécurité et de réalisation de travaux de qualité en respect de l'environnement

Possibilité de parcours de formation individualisée après évaluation des acquis professionnels et scolaires.

CONTENU de FORMATION

Capacités générales

- CG1- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux.
 CG2- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle favorisant son équilibre personnel.
 CG3- Interagir avec son environnement social.

Capacités professionnelles

- CP4- Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage.
 CP5- Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage.
 CP6- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments.
 CP7- S'adapter à des enjeux professionnels locaux.



L'apprentissage permet d'acquérir un bon niveau de pratiques professionnelles.

Le CAPa Métiers de l'Agriculture met à disposition des employeurs des personnels opérationnels sur le terrain, capables de réaliser des travaux et aussi d'assurer la conduite d'un atelier de production.



SST



Attestation
valant
CACES

ÉVALUATION - VALIDATION

VALIDATION DE
6 UNITÉS CAPITALISABLES
+ 1 UCARE



OBTENTION
DU
DIPLÔME

TARIF

APPRENTISSAGE :
FINANCEMENT PAR LES
OPCO.

FORMATION CONTINUE

CFAA du Doubs
CFPPA de Chateaufarine
10 rue François Villon
25000 Besançon
Tél : 03 81 41 96 40
cfa.doubs@educagri.fr
cfppa.chateaufarine@educagri.fr
chateaufarine.educagri.fr

Site internet



Responsable de formation

Matthieu Cedoz
matthieu.cedoz@educagri.fr

Pour les personnes en situation
de handicap, contacter :
refhandi.chateaufarine@educagri.fr

